

Les résultats provisoires des législatives seront proclamés le 8 septembre

Maroc : Elections législatives 2007

Posté par: Visiteur

Publié le : 29-08-2007 22:00:00

Le ministère de l'intérieur a annoncé que les résultats provisoires des prochaines élections législatives seront proamés le samedi 8 septembre, en attendant la proclamation des résultats définitifs.

Lors d'un point de presse, mercredi à Rabat, le gouverneur directeur des affaires administratives au ministère de l'Intérieur, M. Mustafa Kheidri a affirmé que cette mesure a été adoptée en vue "de dépasser le scénario de 2002 et de fournir l'information électorale en son temps, dans la mesure du possible".

A cette fin, a-t-il poursuivi, l'opération électorale a mobilisé 38.687 présidents de bureau de vote, 38.687 vice-présidents, 116.061 membres, 21.362 auxiliaires d'autorités, 77.374 membres des forces de l'ordre, 22.000 utilisateurs SMS, 2.100 fonctionnaires des provinces et préfectures et 4.721 fonctionnaires des postes de commandement.

L'encadrement logistique de cette consultation se fait à travers la préparation et l'exécution du budget alloué à cette fin par les pouvoir publics en vue de contribuer à la bonne gouvernance de l'opération électorale, de gérer le budget de l'événement selon les principes d'efficacité et de transparence, d'informer et de sensibiliser les citoyens à travers l'organisation de campagnes de communication, d'anticiper les opérations en vue de respecter les délais impartis et la qualité des prestations et de mettre en uvre le dispositif réglementaire du financement de la campagne électorale menée par les partis politiques, a-t-il expliqué.

Il a, d'autre part, indiqué que le ministère à alloué un budget global de 500 millions de dirhams (MDH) qui couvre l'organisation de l'opération électorale (240 MDH), le financement de la campagne électorale (200 MDH) et la généralisation de la carte d'identité nationale (CIN), la révision des listes électorales et leurs campagnes promotionnelles (60 MDH).

A cet égard, il a précisé que les opérations orientées vers les électeurs, à savoir la généralisation de la CIN, la révision des listes électorales et la confection des cartes d'électeurs ont coûté quelque 45 MDH. Il a ainsi été procédé à la confection de 2,5 millions de CIN depuis le 4 décembre 2006 et à l'impression de 15,5 millions de cartes d'électeurs, a-t-il ajouté.

D'autre part, a poursuivi M. Kheidri, le coût des campagnes de communication concernant l'inscription sur les listes, le retrait de la carte d'électeur et le vote s'est chiffré à 30 MDH, alors que la logistique, qui comprend l'impression des documents et d'imprimés électoraux, l'équipement centralisé pour 38.687 bureaux de vote et l'impression des bulletins de vote a coûté quelque 32 MDH.

Il a, par ailleurs, expliqué, que le budget alloué à l'administration territoriale pour le renforcement des parcs informatiques et techniques et l'affectation de crédits aux provinces et préfectures est estimé à

150 MDH.

En réponse à des questions sur le contrôle de la gestion par les partis des fonds qui leur sont alloués par l'Etat, des responsables du ministère de l'intérieur ont fait remarquer que la mission du ministère se limite à la fixation de la part de chaque parti en lice, alors que l'opération de contrôle revient, conformément à la loi, à une commission d'enquête créée au niveau de la Cour des comptes.

Pour ce qui est de la campagne électorale, ils ont souligné que les premiers chiffres disponibles sur les quatre premiers jours de cette campagne, révèlent que sur les 33 partis politiques en lice, 28 se sont déjà manifestés à travers quelque 200 meetings, réunions et rassemblements qui ont regroupé environ 23.000 personnes.

Le ministère de l'intérieur organisera d'autres rencontres avec la presse en vue de l'informer sur nombre de questions se rapportant au scrutin du 7 septembre.

MAP